

RÈGLEMENT INTÉRIEUR SERVICE JEUNESSE

ANNEXE 1 - PÔLE PERISCOLAIRE

●●● A / ACCUEIL PERISCOLAIRE – HORAIRES ET LIEUX

INFORMATIONS PRATIQUES

École maternelle

Matin : 7h30 / 8h20

Soir : 16h30 / 18h15

Lieu : 135 rue du champ luneau

Tél : 02.38.86.09.31 / 06.89.33.30.77

Enfants école élémentaire

Matin : 7h30 / 8h20

Soir : 16h30 / 18h30

Lieu : 135 rue du champ luneau

Tél : 02.38.86.09.31 / 06.89.33.30.77

Lieu : Centre de Loisirs F. Dolto 40 allée Gaston Rebuffat « la Valinière »

Tél : 02.38.86.31.09 / 06.26.85.53.67

Ces horaires doivent être respectés impérativement.

LES TRAJETS

Le matin :

Les enfants sont emmenés par un animateur du lieu d'accueil à leur école :

- maternelle : dans les classes
- élémentaire : jusqu'à l'intérieur de la cour d'école.

Le soir :

- Maternelle : les animateurs prennent en charge les enfants inscrits en périscolaire dans leur classe puis les dirigent sur le lieu d'accueil.
- Elémentaire : un lieu de rendez-vous est fixé par école. Les enseignants dirigent les enfants inscrits en périscolaire vers ce lieu. Un premier pointage de présence est effectué par les animateurs avant le départ vers le centre de loisirs à 16h35.

Les Parcours :

- École du bourg :
chemin piéton du prieuré, rue de la folie, piste cyclable de la Valinière.
Ou :
mail Jean Thoreau, coulée verte, piste cyclable de la Valinière.
- École du Champ Luneau : coulée verte, piste cyclable de la Valinière.

Aucun enfant ne sera remis aux familles durant le trajet.

Les vélos :

Pour des raisons de sécurité, le nombre de vélos étant trop important lors des journées cycles organisées par les enseignants de l'école du bourg, ceux-ci devront rester à l'école du bourg dans la cour. Les parents devront obligatoirement fournir un antivol à leur enfant. Les vélos devront être récupérés par les familles à l'école avant 19h. La municipalité dégage toute responsabilité en cas de vol dans l'école.

AIDE AUX DEVOIRS :

La FCPE (fédération conseils de parents d'élèves) a mis en place un service aide aux devoirs assuré par des bénévoles du lundi au jeudi soir. Ce service est facultatif ; pour y participer les enfants devront être au préalable inscrits à l'accueil périscolaire puis à l'option aide aux devoirs pour en bénéficier.



●●● B / PAUSE MERIDIENNE

MATERNELLE :

Horaires pause méridienne : 11h30/13h30

Horaires repas : de 11h30 à 13h en 3 départs et retours échelonnés.

Encadrement : 4 animateurs + les 5 ATSEM (par roulement) encadrent les enfants durant le temps du repas et de la récréation.

Matériel nécessaire : 1 serviette de table par semaine qui devra être notée au nom et prénom de l'enfant. Si la serviette a besoin d'être changée en cours de semaine l'animateur responsable de l'enfant la mettra dans le sac d'école de l'enfant.

ELEMENTAIRE :

Bourg :

Horaires pause méridienne : 11h30/13h30

Horaires repas : de 11h30 à 12h15

Encadrement : 3 animateurs

Matériel nécessaire : néant. Serviette en papier fournie par le restaurant scolaire

Champ luneau :

Horaires pause méridienne : 11h30/13h30

Horaires repas : de 12h30 à 13h20

Encadrement : 4 animateurs

Matériel nécessaire : néant. Serviette en papier fournie par le restaurant scolaire

Si votre enfant suit un régime alimentaire particulier (cause médicale), cela doit être précisé à l'équipe de direction lors de l'inscription (fournir un certificat du médecin).

●●● C / ATELIERS DECOUVERTES – HORAIRES ET LIEUX

MATERNELLE :

Jeudi : de 15 h à 16h30 — Vendredi : de 15 h à 16h30

Lieu : École maternelle du Champ Luneau

ÉLEMENTAIRE :

Bourg :

Lundi : de 15 h à 16h30 — Vendredi : de 15 h à 16h30

Lieu : École du bourg

Champ Luneau:

Lundi : de 15 h à 16h30 — Vendredi : de 15 h à 16h30

Lieu : École du Champ Luneau

Ces horaires doivent être respectés impérativement.

Les différents sites de la commune comme : gymnase, centre culturel, 135 rue du Champ Luneau, maison des associations.... pourront aussi être utilisés pour des activités bien précises.

Les enfants peuvent être inscrits :

- Pour les deux après-midi ou pour un seul après midi.
- Pour une ou plusieurs périodes (de vacances à vacances).

CONTENU DES ATELIERS DÉCOUVERTES

Comme le nom l'indique les Ateliers Découvertes devront permettre aux enfants de s'initier à différentes activités sportives, culturelles, scientifique,... tout au long de l'année.

Ils devront favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc.

Ils devront favoriser l'épanouissement des enfants, être divers et variés afin de développer la curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre en jouant.

Les temps libres et temps de repos sont nécessaires pour grandir, ils feront donc partis des Ateliers Découvertes.

Différents prestataires ou personnes bénévoles, pourront intervenir pendant les Ateliers Découvertes afin d'élargir le domaine de compétence déjà apporté par les animateurs.

Les ateliers découvertes ne sont pas obligatoires pour les enfants.

●●● COORDONNÉES DU SERVICE

Mme Dousset Valérie : Coordinatrice périscolaire

Tel : 02 38 86 31 09

Port : 06 89 33 30 77

@ : periscolaire-ville.semoy@orange.fr

Mme Richard Christine : responsable service jeunesse

Tel : 02 38 86 31 09

@ : jeunesse-ville.semoy@orange.fr